

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du lundi 13 novembre 2023

Etaient présents :

Mmes LAFAGE, MOUGEL, DELABY, COSTA-DUVAL, DETTE, DUFOUR, MAS, BOUVROT- POSTY, BEUCLER, SERRIER
et BRUTILLOT
Mrs MATHIEU, LOIGET et FELTEN

Mme BRUTILLOT Emmanuèle préside la séance.

Sont mis à disposition :

Les statuts de l'association, un exemplaire de la convocation de l'assemblée, les pouvoirs des membres représentés, et la feuille de présence certifiée exacte.

Rappel : l'Association scolaire « **ALDUPRE** » **AL**ondans, **D**Ung, **PRE**sentevillers, a été créée en décembre 2000. Elle fait suite à l'Association scolaire qui existait seulement sur Dung et qui avait été étendue à tout le RPI. Ceci pour se conformer aux textes en vigueur quant à la gestion de l'argent à l'école.

Depuis septembre 2009 le RPI est devenu « école intercommunale ». Cela n'a pas modifié l'existence de l'association. .
L'association a compté durant l'année 2022/2023 : **64** adhésions.

BILAN des activités

Au cours de cette année, l'association a organisé :

- une vente de fromages en décembre 2022
- une vente de torchons décorés par les enfants
- une vente de gâteaux de fête
- une vente de replants de fleurs et légumes au printemps
- une vente de bricolages (poules en tissu) , à l'initiative de Mme MAINIER, que nous remercions
- une distribution de livres à chaque enfant pour Noël
- une kermesse en juin 2023 qui fut une très belle réussite pour une première organisation.

L'association a financé :

- la distribution des livres pour Noël
- des ingrédients divers pour la semaine du goût 2022
- des goûters pour Noël, Carnaval et les Olympiades de juin
- du matériel informatique et d'EPS
- des interventions pédagogiques : en sciences pour les CE (*Colporteur des sciences*) et en Théâtre de la Petite Section au CE2 (*Compagnie Gakakoé*)
- des clés USB, offertes aux CM2 partis au collège
- une partie du séjour pour chaque enfant et tous les bus pour la classe de découverte en Alsace, en mai 2023, qui fut le grand projet de l'année 2022/2023

L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement tous les parents qui se mobilisent pour l'organisation des différentes ventes et manifestations. Particulièrement cette année. Toutes les actions prévues ont été menées et réussies. Merci aussi à ceux qui y « participent » . L'aide financière apportée à l'école permet aux élèves de faire des activités qui ne seraient pas possibles autrement.

BILAN FINANCIER

L'association possède 5 comptes :

- Un compte approvisionné par les actions organisées par les parents d'élèves : Mme MOUGEL en fait le bilan .

Dépenses : **12030 euros**

Bénéfices : **11294 euros**

Somme à disposition sur le compte **3554 euros**

- Un compte approvisionné par les municipalités, dans le cadre d'une subvention qui s'élève à 24€ par enfant de la commune scolarisé dans l'école.

Cette subvention permet les achats cités plus hauts dans le bilan des activités.

Dépenses 2022/2023 : **2227 euros**

- Un compte pour la gestion des fournitures scolaires aussi approvisionné par des crédits municipaux (55 euros/élève) pour l'achat de cahiers, livres, peintures...

Dépenses 2022/2023 : **4584 euros**

- Deux comptes (un par école) pour gérer l'adhésion à l'association (ancienne coopérative). S'y ajoutent les bénéfices réalisés lors des ventes de photos de classe.

Une demande est faite de supprimer le compte ouvert pour la classe de Dung afin de regrouper tout sur celui de Présentevillers. Ceci pour simplifier la gestion. Proposition acceptée à l'unanimité.

L'ensemble des comptes a été vérifié par Mmes Engler et Lafage, élues vérificateurs aux comptes lors de l'AG de septembre 2022. Quelques remarques ont été faites et corrigées. Les comptes sont donc validés.

Après avoir entendu les bilans de l'exercice 2022/2023, l'Assemblée les valide par un vote à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts prévoient 4 membres élus au conseil d'administration .

Le CA est composé de Mesdames BEUCLER , MOUGEL , DUVAL et BRUTILLOT

Suite au départ de Mme MOUGEL, Mme DUFOUR se porte candidate et est élue à l'unanimité.

Le nouveau CA est donc composé de Mmes BEUCLER, DUVAL, DUFOUR et BRUTILLOT

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Pour l'année 2023/2024, Mme LAFAGE et M. MATHIEU se proposent et sont élus à l'unanimité.

PERSPECTIVES 2023/2024

Achats de livres pour le passage du Père-Noël

Vente de replants de fleurs et légumes au printemps

Vente de galettes en janvier

Achat d'un petit cadeau pour les futurs 6ièmes (clé USB ou autre...)

Aide financière pour le projet théâtre

Aide financière pour une sortie (transport ...)

Organisation d'une kermesse en fin d'année scolaire

La cotisation demandée aux parents, est fixée à **10 € par enfant, 8€/enfant** si la famille compte 2 enfants scolarisés dans l'école communale et **7€/ enfant** pour 3 enfants et plus. Les subventions des mairies restent à 24 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00 .

La Présidente

Mme BRUTILLOT Emmanuèle

Immédiatement après la fin de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni aux fins de constituer son bureau.

Le bureau pour l'exercice 2023/ 2024 sera composé de :

Président : Mme BRUTILLOT Emmanuèle

Trésorier : Mme DUFOUR Justine

Secrétaire : Mme BEUCLER Sophie

Secrétaire adjoint : Mme DUVAL Sophie

La Présidente

Mme BRUTILLOT Emmanuèle